



PROJET EDUCATIF LOCAL (PEL) 2015-2020

Préambule

La commune de Poizat est consciente de la nécessité de répondre aux besoins éducatifs, récréatifs, culturels et sociaux de l'ensemble de la population. Elle cherche à favoriser dès l'enfance le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que sa dimension sociale et cherche à développer les potentialités dont la personne est porteuse. Pour ce faire, la commune développe une politique globale d'animation, d'accompagnement et d'éducation à destination des 0-25 ans. En application de ce principe, la commune a choisi de contribuer à l'action éducative, en partenariat avec les autres acteurs (les familles, les établissements scolaires : écoles, collège et lycée, les institutions, les partenaires petite enfance et les associations de son territoire) par la mise en œuvre de son Projet Éducatif Local.

Depuis 2002, dans le cadre de ce Projet Éducatif Local, la commune travaille en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative pour contribuer à l'émancipation, à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant, de l'adolescent et du jeune. Elle met à disposition des moyens humains, logistiques et financiers pour assurer une continuité éducative entre toutes les tranches d'âge, une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et garantir une qualité de l'offre de loisirs et d'accueil.

Elle assure, en partenariat avec les autres acteurs, la responsabilité des temps de l'enfant et des jeunes dont elle a la compétence (notamment les temps périscolaires) à partir des modes collectifs d'accueil et d'animation avec comme ambition de garantir un accès pour tous et en particulier pour les publics fragilisés. Elle souhaite le faire dans un cadre pédagogique sécurisant pour les enfants, les jeunes et les familles. Cette responsabilité s'exerce dans le respect des valeurs fondamentales de la République et du projet politique porté par les élus : humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, mixité, vivre ensemble, ouverture d'esprit, respect de l'environnement.

Ce Projet Éducatif Local est un engagement commun pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge, pour faire participer et impliquer les enfants et les jeunes à la vie de commune et plus largement de la société et pour favoriser le développement des habilités de tous.

Par ailleurs, la communauté éducative souhaite, dans le cadre de ce Projet Éducatif Local, construire des actions permettant de répondre aux nouveaux enjeux de l'éducation notamment reconsidérer les connaissances et compétences qui seront nécessaires aux jeunes générations dans un monde complexe et mouvant où le numérique et l'accroissement des flux d'informations diversifie les modes d'apprentissage et de transmission.

Le Projet Éducatif Local 2015-2020 de la commune a été le fruit d'un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs et, en premier lieu, les familles à partir des projets existants, des dynamiques en place, des besoins des familles et des volontés de partenariats. Il doit dans sa démarche collective continuer d'associer l'ensemble des co-éducateurs par la concertation, le suivi, la coordination et l'évaluation partagée régulière.

ORIENTATION 1 : ASSURER UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE PERMANENTE A L'EGARD DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES DE 0 A 17 ANS

Objectif 1 : Renforcer les initiatives pour l'enfance en considérant l'enfant dans sa globalité et favoriser le lien petite enfance-enfance

Objectif 2 : Mieux appréhender et répondre aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans

Objectif 3 : Engager des coopérations avec les communes avoisinantes pour adapter l'offre éducative selon les demandes et besoins des jeunes

ORIENTATION 2 : ENCOURAGER LA CONSTRUCTION D'UNE CITOYENNETE ACTIVE DES HABITANTS EN PARTICULIER CELLE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Objectif 4 : Développer des espaces de débat et de participation et promouvoir les espaces existants pour les enfants et les jeunes dans la vie scolaire et de la commune

Objectif 5 : Assurer le développement de l'esprit critique des enfants et des jeunes en lien notamment avec les projets scolaires et le respect de l'environnement

Objectif 6 : Faire des instances de participation existantes de véritables lieux de construction d'une politique éducative partagée

ORIENTATION 3 : RENFORCER LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Objectif 7 : Faciliter l'appropriation du PEL, ses valeurs, ses objectifs et actions par l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune

Objectif 8 : Coordonner les actions au niveau technique et pédagogique notamment par des rencontres régulières autour du PEL en lien avec le PEdT

Objectif 9 : Investir dans la formation et la qualification des acteurs éducatifs en faisant de la Convention des Droits de l'Enfant un cadre de référence

ORIENTATION 4 : CONSOLIDER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Objectif 10 : Mobiliser et rassembler les parents autour des orientations du PEL

Objectif 11 : Améliorer la communication et la réponse aux besoins des familles avec ou sans enfant scolarisé à Poizat

Objectif 12 : Développer des espaces et temps de réflexion dédiés à la parentalité

Objectif 13 : Garantir l'accessibilité à tous aux activités en termes de moyens, de mobilité et de médiation

ORIENTATION 5 : SOUTENIR LES JEUNES ADULTES DE 18-25 ANS DANS LEUR RECHERCHE D'AUTONOMIE

Objectif 14 : Mieux connaître leurs besoins, les accompagner face aux enjeux spécifiques de leur tranche d'âge et faciliter le relais vers les structures adaptées

Objectif 15 : Repenser les actions auprès des 18-25 ans et aboutir à un projet territorial jeunes/jeunes adultes en lien avec le PEL

Objectif 16 : Valoriser les initiatives jeunesse et leur engagement sur le territoire

ORIENTATION 1 : ASSURER UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE PERMANENTE A L'EGARD DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES DE 0 A 17 ANS

Objectif 1 : Renforcer les initiatives pour l'enfance en considérant l'enfant dans sa globalité et favoriser le lien petite enfance-enfance

- a) Organiser des manifestations communes pour les 0-6 ans dans le temps scolaire et hors temps scolaire
 - Inviter systématiquement dans les manifestations ou événements préexistants dans une des structures ou associations (Concours « écoles et collèges à vélo », spectacles proposés à l'école ou au multi-accueil...) les autres acteurs petite enfance
- Proposer un spectacle spécifique à destination des enfants des 0-3 ans
 - b) Renforcer les liens entre acteurs petite enfance et créer une passerelle petite enfance-enfance
- Lors des spectacles proposés dans les écoles, inviter les élèves de l'autre école
- Proposer aux futurs élèves de petite section, une visite de l'école maternelle et du CSCS
- Impliquer les acteurs petite enfance dans des événements et les projets portés par les écoles (exemple : « La grande Lessive ») ou la municipalité (exemple : Village en Fête)
- Organiser une sortie/rencontre mutualisée à destination des enfants des 0-3 ans
 - Proposer pendant la pause méridienne ou la « La Récré » des temps de jeux et de lectures à destination des maternelles et animés par les élémentaires
 - Renforcer les liens entre l'école maternelle et les associations du territoire

Objectif 2 : Mieux appréhender et répondre aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans

- a) Maintenir le lien école-collège et renforcer les actions du CSCS envers les collégiens
 - Maintenir les projets communs organisés entre l'école élémentaire et le collège et faciliter le passage en sixième des élèves Poisatiers : « Rallye Lecture », le « tea time », la visite du collège préalable à la rentrée, offre de livres spécifiques pour le passage au collège
 - Prendre en compte les questionnements des parents lors du passage au collège des élèves Poisatiers par des échanges et débats notamment la soirée « lien école-collège » organisée dans le cadre du comité éducation
 - Assurer une présence du CSCS sur le collège et préparer l'entrée au collège des Poisatiers
- b) Permettre aux pré-adolescents et aux adolescents de s'approprier un lieu dédié pour les 12-17 ans

- Dédier un lieu jeunesse identifié pour les 12 à 17 ans avec des horaires adaptés selon les tranches d'âge proposant à la fois de l'information jeunesse généraliste (événements, prévention santé, mobilité, logement, insertion...), une programmation culturelle, de loisirs et un accompagnement de projets.
- Communiquer sur les actions jeunesse de la commune notamment grâce aux outils numériques utilisés par les jeunes et en s'adressant directement à eux
- Proposer une permanence ou un relais d'information dans le lycée de secteur

Objectif 3 : Engager des coopérations avec les communes avoisinantes pour adapter l'offre éducative selon les demandes et besoins des 12-17 ans

- Aider les collégiens et au-delà les jeunes Poisiats dans leur recherche de stages, de jobs d'été
- Permettre l'échange de pratiques professionnelles et la coopération entre techniciens de la jeunesse à une échelle intercommunale

ORIENTATION 2 : ENCOURAGER LA CONSTRUCTION D'UNE CITOYENNETE ACTIVE DES HABITANTS EN PARTICULIER CELLE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Objectif 4 : Développer des espaces de débat et de participation et promouvoir les espaces existants pour les enfants et les jeunes dans la vie scolaire et de la commune

a) Mieux valoriser et faire connaître les journaux créés par les élèves poisatiers

- Les deux journaux des écoles (DECLICS avec une parution hebdomadaire et le journal de l'école maternelle avec une parution annuelle) sont aujourd'hui diffusés uniquement aux parents d'élèves.
- Créer une rubrique autour du CME dans le journal DECLICS de la même manière que celle existant pour le Conseil des Délégués

b) Créer une rubrique le « coin des enfants » dans le Vivre Poizat

- S'assurer systématiquement de la diffusion dans le journal d'information municipale d'une production individuelle et/ou collective des enfants poisatiers
- Valoriser les actions du CME dans le journal d'information municipale

c) Faire participer les enfants et les jeunes à différentes instances municipales et les impliquer dans la vie de la commune et au-delà

- S'assurer systématiquement de l'invitation d'élèves élémentaires à la Commission Menu
- Impliquer systématiquement les écoles dans les événements portés par la municipalité par la valorisation de productions des enfants (exemple : « Village en Fête »)
- Créer un Conseil Municipal Enfants (CME) et/ou un Conseil Municipal Jeunes (CMJ), instances de démocratie participative
- Poursuivre le Conseil des Délégués, instance de participation interne à l'école
- Permettre la réalisation d'un « parcours d'engagement » des enfants et des jeunes poisatiers dans les événements récurrents de la commune, dans la vie des structures communales et dans la programmation des animations
- Créer dans les associations sportives de la commune des « référents jeunes » en lien avec le CME/CMJ

Objectif 5 : Assurer le développement de l'esprit critique des enfants et des jeunes en lien notamment avec les projets scolaires et le respect de l'environnement

a) Installer la culture littéraire dès le plus jeune âge

- Organiser des temps de lecture pour les 6-12 ans à la bibliothèque hors temps scolaire : « lecture sur le pouce »

- Proposer un temps de visite de la bibliothèque pour les 0-6 ans sur un temps d'ouverture dédié avec lecture de contes
 - Proposer aux 0-3 ans un temps « conte raconté » par les plus grands
 - Profiter du « rallye lecture » ou du « prix des incorruptibles » pour favoriser la rencontre entre les élèves scolarisés dans les deux écoles
 - Proposer à la bibliothèque des actions spécifiques envers les 11-14 ans et les plus de 14 ans pour tenter de fidéliser ce public
- b) Assurer une complémentarité et une continuité des actions entre les différents temps de l'enfant
- Proposer sur les temps scolaire, péri et extra scolaires des actions de découverte des pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et une sensibilisation au développement durable
 - Maintenir les projets transversaux entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
 - Assurer des temps d'intervention d'animateurs du CSCS sur du temps scolaire et des projets des écoles

Objectif 6 : Faire des instances de participation existantes de véritables lieux de construction d'une politique éducative partagée

- Élargir le public cible des comités éducations, en le faisant évoluer, en intégrant les questions et les acteurs de la petite enfance et de la jeunesse.
- Le comité consultatif Culture et Festivités évoque de nombreuses thématiques et événements auxquels les écoles pourraient être systématiquement associées notamment les manifestations comme « Village en Fête ».

ORIENTATION 3 : RENFORCER LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Objectif 7 : Faciliter l'appropriation du PEL, ses valeurs, ses objectifs et actions par l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune

- a) Permettre une appropriation du PEL, de ses orientations et de ses actions avec un outil de communication adaptée
 - Profiter de la mise en place des nouvelles formules de *Vivre Poizat* et du site internet de la commune, de la relance du « Sur le chemin de l'école » pour intensifier la communication sur le PEL et ses actions
 - Après le passage en Conseil Municipal en 2015, institutionnaliser des temps de bilan annuel et de présentation du PEL
 - Produire une communication à destination du grand public avec un vocabulaire vulgarisé, des références à des actions concrètes et des illustrations d'enfants et de jeunes
 - Inciter les associations partenaires du PEL à sensibiliser les administrateurs à ses orientations et actions
- b) Permettre à des bénévoles (par exemple des grands parents) de s'impliquer dans la vie des enfants poisatiers
 - Faire participer des bénévoles aux animations des « temps relais » ou à « La Récré »
 - A partir des solidarités de voisinage et familiale préexistantes, solliciter une implication de bénévoles pour des actions telles que le « Pédibus » ou « La Passerelle »
- c) Favoriser le lien intergénérationnel et reconnaître le rôle des grands parents
 - Organiser des temps de rencontre entre les enfants et les personnes âgées sur le temps péri et extrascolaire notamment lors de temps de repas
 - Impliquer les grands-parents poisatiers dans la vie éducative de la commune par un accès facilité aux différentes structures d'accueil et de garde de la commune,
 - Proposer une opération « portage de livres » pour les personnes âgées

Objectif 8 : Coordonner les actions au niveau technique et pédagogique notamment par des rencontres régulières autour du PEL en lien avec le PEdT

- Positionner le CSCS comme le coordinateur technique et pédagogique du PEL en lien avec l'élue(e) pilote en transversalité avec l'équipe municipale
- Mise en place de temps régulier de travail spécifique entre acteurs petite enfance, enfance, jeunesse en présence des élus concernés
- Réaliser un calendrier annuel prévisionnel des périodes d'événements récurrents portés par les acteurs éducatifs

- Structurer les liens Mairie - Associations (par la mise en place de nouvelles conventions.....)
- Mettre à jour les outils d'évaluation préexistants et organiser le pilotage et l'évaluation du PEL de manière régulière

Objectif 9 : Investir dans la formation et la qualification des acteurs éducatifs en faisant de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant un cadre de référence

- Remobiliser un vivier d'animateur volontaires au CSCS afin d'assurer une stabilité de l'équipe
- Permettre aux jeunes Poisatiers de découvrir et de se former aux fonctions d'animation ou aux métiers de la petite enfance sous condition d'engagement à effectuer leurs stages sur la commune
- Proposer une formation aux premiers secours (PSC1) mutualisée entre plusieurs structures et ouverte à tous les Poisatiers

ORIENTATION 4 : CONSOLIDER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Objectif 10 : Mobiliser et rassembler les parents autour des orientations du PEL

- Organiser une rencontre en début d'année scolaire pour les nouveaux parents d'élèves de Poizat (nouveaux arrivants, entrée école maternelle...)
- Renforcer le lien entre les parents d'élèves et les écoles par le maintien d'actions tels que l'« expo-vente », « Broc'enfance », les « Olympoisades », les lotos...
- Faire participer les parents de manière ponctuelle aux animations des « temps relais » ou à « La Récré » sur la base du volontariat
- Offrir un temps « découverte » de la bibliothèque pour les enfants de moins de 3 ans et leurs familles (parents et grands-parents) sur un temps dédié

Objectif 11 : Améliorer la communication et la réponse aux besoins des familles avec ou sans enfant scolarisé à Poizat

- Créer un temps type « café-famille » pour les 0-3 ans accessibles aux parents, grands-parents et assistantes maternelles de Poizat
- Organiser une journée « portes ouvertes » dans les structures petite enfance et proposer dans la soirée une séance d'information collective pour les futurs parents avec l'ensemble des acteurs petite enfance afin de faciliter leurs choix sur le mode garde et d'en présenter la complémentarité

Objectif 12 : Développer des espaces et temps de réflexion dédiés à la parentalité

- Organiser des « Café des Parents » régulièrement notamment un avant le démarrage de l'année scolaire
- Organiser des soirées ou matinées thématiques autour de questions liées à la parentalité ou à l'éducation : « soirée du PEL », « petits déjeuners du PEL »
- Proposer un groupe de parole de parents

Objectif 13 : Garantir l'accessibilité à tous aux activités en termes de moyens, de mobilité et de médiation

- Malgré un contexte budgétaire contraint, garder des tarifs abordables tout en maintenant une qualité, une diversité et une accessibilité de l'offre d'accueil, de garde et de loisirs pour les enfants et les jeunes de la commune
- Pour la petite enfance (0-3 ans), plusieurs modes d'accueil sont proposés pour les familles permettant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale .Ils doivent répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles
- Pour l'enfance (3-11 ans), des dispositifs tels que « Tous à Vélo », « La passerelle » ou « le Pédibus » permettent une mobilité « douce » respectueuse de l'environnement et une bonne articulation entre les temps scolaires et périscolaires
- Mieux faire connaître l'accessibilité des locaux et des structures pour les familles et les enfants porteurs de handicap

ORIENTATION 5 : SOUTENIR LES JEUNES ADULTES DE 18-25 ANS DANS LEUR RECHERCHE D'AUTONOMIE

Objectif 14 : Mieux connaître leurs besoins, les accompagner face aux enjeux spécifiques de leur tranche d'âge et faciliter le relais vers les structures adaptées

- Accompagner les 18-25 ans vers l'autonomie en mobilisant les dispositifs et structures jeunesse du territoire
- Grâce à l'enquête « jeune » en ligne, réussir à mieux connaître les attentes, les habitudes et les besoins des 18-25 ans afin de pouvoir adapter l'offre d'accompagnement et/ou d'accueil

Objectif 15 : Repenser les actions auprès des 18-25 ans et aboutir à un projet territorial jeunes/jeunes adultes en lien avec le PEL

- Prolonger l'action de l'espace jeunesse du CSCS pour les 18-25 ans notamment par l'accompagnement de projets
- Réfléchir à la création d'une bourse, une aide financière pour les projets autonomes pour les 14-17 et les 18-25 ans
- Mettre en œuvre des projets intercommunaux avec les communes limitrophes et Grenoble-Alpes Métropole, le Département

Objectif 16 : Valoriser les initiatives jeunesse et leur engagement sur le territoire

- Mettre en place des échanges intergénérationnels sur la commune
- Permettre aux clubs sportifs de prévoir dans leurs subventions une indemnisation des jeunes mineurs encadrant des stages sportifs dans le cadre du « parcours d'engagement »
- Développer des missions pour accueillir des jeunes en service civique sur la commune